

Programme « Plantez le Décor » 2022

Dossier de Demande d'Aide à la Plantation

Dossier à déposer complet au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher, **avant le 15/07/2022**

Tout dossier incomplet ne fera pas l'objet d'une instruction.

Projet

Période de plantation : Décembre 2022

Commune de plantation :

Projet concerné : Haie de m Bosquet dem²

Options éligibles exclusivement aux collectivités : Verger de Arbres Alignement de arbres

Plantation dans le cadre de création ou de restauration de corridors écologiques liés à la Trame Verte et Bleue :

☐ Oui

☐ Non

Cadre réservé aux services du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher

Coût total du projet : Euros TTC

Taux d'aide retenu : %

Subvention régionale sollicitée : Euros TTC

N° client :

Montant du devis : Euros TTC

N° commande :

Demandeur

☐ Propriétaire occupant

☐ Propriétaire bailleur

☐ Locataire

☐ Mairie

☐ EPCI

☐ Agriculteurs

☐ Autres (préciser) :

Tous les champs doivent être renseignés.

Nom et prénom du demandeur ou du responsable du projet :

Nom de la structure (si personne morale) :

SIRET : APE :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Adresse exacte du lieu de plantation si celle-ci diffère de l'adresse postale :

.....

Avis (partie réservée aux services du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher)

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

☐ Avis favorable pour partie du projet :

Fait à : le / /

Cachet – Signature :

Programme « Plantez le Décor » 2022

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné(e),
atteste être propriétaire des parcelles concernées par le projet de plantation établi dans le cadre du Programme « Plantez le Décor »

Fait à, Le

Signature :

ACCORD DU PROPRIETAIRE

dans le cas d'une location

Je soussigné(e), domicilié(e) à
atteste être propriétaire des parcelles concernées par le projet de plantation, et autorise :
Melle, Mme, M domicilié(e) à
à planter dans le cadre du Programme « Plantez le Décor ».

Fait à, Le

Signature :

ENGAGEMENT DES RIVERAINS

Dans le cas d'une plantation mitoyenne

Je soussigné(e), domicilié(e) à
m'engage et en accord avec domicilié(e) à
à établir le dossier de demande de subvention à mon Nom pour une plantation mitoyenne et à réaliser et entretenir celle-ci dans les conditions décrites ci-dessous :
préparation du terrain prise en charge par :
plantation prise en charge par :
entretien pris en charge par :

Fait à, Le

Signature des riverains :

Programme « Plantez le Décor » 2022

RAPPEL DES ENGAGEMENTS

- **Préparer le terrain avant la plantation** par un labour et un émiettement des mottes en surface **en période sèche (fin d'été – début d'automne)**,
- **Mettre en place le paillage, si possible, dès le travail du sol effectué,**
- Planter les essences commandées **uniquement sur le lieu défini et conformément à la trame élaborée** par le PETR Centre-Cher,
- Planter les essences du **mois de décembre à fin février**, hors période de gel et de forte pluie et selon les recommandations techniques,
- **Respecter les distances légales de plantation** inscrites au Code Civil (pouvant être modifiées localement : voir document 7 du Cahier des Charges) :
 - à 50 cm au moins de la limite séparative si la hauteur de la plantation n'excède pas 2 mètres,
 - à 2 m au moins de la limite séparative pour les plantations d'une hauteur égale ou supérieure à 2 mètres.**Et respecter les distances de plantation indiquées dans l'arrêté d'alignement du conseil départemental du Cher**, le cas échéant.
- **Entretenir annuellement les plantations** (désherbage, taille de formation et d'entretien) pendant un minimum de 5 années conformément aux préconisations indiquées dans le Cahier des Charges de l'opération (document 6),
- **Autoriser l'accès aux plantations** aux agents du PETR Centre-Cher pour vérifier l'éligibilité du projet, contrôler la plantation et réaliser des photographies pour la promotion du programme « Plantez le Décor »,
- **Réceptionner mes plants et fournitures aux lieux et horaires prévus** par le PETR Centre-Cher

Pour toute plantation en bordure de routes départementales, le porteur de projet devra solliciter un arrêté d'alignement auprès des Centres de Gestion de la Route du Département du Cher (<https://www.departement18.fr/Routes-56>) et fournir une attestation de demande d'arrêté au PETR Centre-Cher.

Je déclare avoir pris connaissance du Cahier des Charges et m'engage à en respecter les clauses.

Je sollicite l'aide à la plantation mise en place dans le cadre du Programme « Plantez le Décor » et financée par la Région Centre Val de Loire au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024.

Fait à le

Signature :

PIECES A JOINDRE POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Tous les documents constituant le dossier de demande de subvention devront être renseignés et signés par le demandeur de la subvention et remis en une seule fois.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

- ❑ Le **dossier de demande d'aide à la plantation** (voir formulaire joint)
- ❑ Un **plan cadastral** (disponible en mairie, sur www.cadastre.gouv.fr ou sur <https://www.geoportail.gouv.fr/> - voir tutoriel ci-dessous) faisant apparaître clairement le projet :
 - la parcelle concernée (de manière intégrale),
 - la localisation et la longueur des plantations,
 - l'échelle et l'orientation du plan de situation.
- ❑ Un **plan de situation** (voir tutoriel ci-dessous) permettant de localiser précisément la parcelle concernée par rapport aux autres
- ❑ Pour les particuliers, **des photos du lieu de la plantation**, prises d'une voie ouverte à la circulation publique
- ❑ Pour les structures privées (entreprise, agriculteur...), un **extrait KBis** (ou tout document justifiant de l'existence juridique de la structure)
- ❑ **L'attestation de propriété des parcelles concernées par le projet ou l'accord écrit du propriétaire** dans le cas d'une location, d'une exploitation en fermage (voir documents fournis dans le dossier de demande d'aide)
- ❑ En cas de plantations mitoyennes, **l'engagement écrit des bénéficiaires riverains** à prendre en charge, selon un arrangement consensuel qui sera précisé, le coût de plantation et de son entretien (voir document fourni dans le dossier de demande d'aide)
- ❑ La **demande d'établissement d'une estimation financière détaillée** (voir document fourni dans le dossier de demande d'aide)
- ❑ L'estimation financière signée, établie par le PETR Centre-Cher (envoyé en septembre)
- ❑ Les collectivités devront fournir une **copie de la délibération portant délégation de pouvoir de son organe délibérant au Maire, au Président, au bureau ou au directeur de la structure** pour la signature des devis et bons de commande. Celle-ci devra préciser le montant unitaire autorisé.

Après le dépôt du dossier complet, toutes modifications du projet instruit devront faire l'objet de l'accord du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher.

Programme « Plantez le Décor » 2022

DEMANDE D'ESTIMATION FINANCIERE

Nom du planteur :

- Remplir le (ou les) encadré(s) correspondant à votre projet -

Haie

Option ouverte à tous

Se référer au Guide du planteur - Annexe 1 - Haies : Compositions et fournitures éligibles, schéma à respecter

- ☐ Trame n°1 – Haie favorable aux oiseaux et pollinisateurs
- ☐ Trame n°2 – Haie haute favorable aux oiseaux et pollinisateurs
- ☐ Trame n°3 – Haie semi-persistante
- ☐ Trame n°4 – Haie fruitière
- ☐ Trame n°6 – Haie bois énergie
- ☐ Trame n°7 – Ripisylve - Plantation de bord de cours d'eau (schéma adapté à chaque typologie)

Avec paillage fourni par le PETR Centre-Cher :

- ☐ Paillage biodégradable prépercé

Je choisis un autre paillage (non fourni par le PETR Centre-Cher) – préciser :

- ☐ Avec des protections contre le gibier (+ tuteurs) fournis par le PETR Centre-Cher
 - *Barrer la mention inutile : chevreuils / lapins*

Bosquet

Option ouverte à tous

Se référer au Guide du planteur - Annexe 2 - Bosquets : Espèces et fournitures éligibles, schéma à respecter

- ☐ Espèce 1 :
- ☐ Espèce 2 :
- ☐ Espèce 3 :
- ☐ Espèce 4 :
- ☐ Espèce 5 :
- ☐ Espèce 6 :

Type de paillage mis en place (non fourni par le PETR Centre-Cher) – préciser :

Avec des protections contre le gibier (+ tuteurs éventuels) fourni par le PETR Centre-Cher

- *Barrer la mention inutile : chevreuils / lapins*

Alignement d'arbres

Option ouverte exclusivement aux collectivités

Se référer au Guide du planteur - Annexe 3 - Alignement d'arbres : Espèces et fournitures éligibles

- ☐ Alignement plurispécifique – préciser les espèces choisies (minimum 3) et le nombre de sujets

.....
.....
.....
.....

- ☐ Avec dalles biodégradables fournies par le PETR Centre-Cher

Je choisis un autre paillage (non fourni par le PETR Centre-Cher) – préciser :

Verger

Option ouverte exclusivement aux collectivités

Se référer au Guide du planteur - Annexe 4 - Vergers : Espèces, fournitures et conditions d'éligibilité

- ☐ Préciser les espèces choisies et le nombre de sujets

.....
.....
.....
.....
.....

- ☐ Avec dalles biodégradables fournies par le PETR Centre-Cher

Type de paillage mis en place (non fourni par le PETR Centre-Cher) – préciser :

Je déclare avoir pris connaissance du Cahier des Charges et je souhaite recevoir une estimation financière détaillée et chiffrée du projet de plantation.

Fait à, Le

Signature :

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher

23-31 boulevard Foch - 18 000 Bourges

Tel : 02 46 59 15 47 / 02 46 59 15 40

claire.schneider@petr-centrecher.fr